



Les horaires sont donnés dans des conditions normales de circulation. Ils peuvent donc varier de quelques minutes. Par précaution, merci de vous présenter à l'arrêt au plus tard 5 minutes avant l'horaire de passage du car.

Accueil et renseignements

Vous êtes accueillis et guidés par notre service pour tous renseignements au **02 41 51 11 87**.

Agence Ogalo
28, place de la gare de l'Etat
49400 Saumur

ogalo-saumurvalde Loire.fr



Création graphique - Service communication Saumur Val de Loire - Réalisation: M. Ignis Kmeletoï | www.ils.fr - Impression: la voie publique.

Ligne 09 Saumur | La Breille-les-Pins

Horaires périodes scolaires (hors samedi)

		TAD		TAD			
		LMJV	Me	MJ	LMJV	LMMeJV	
			SR01		SR02	SR03	
SAUMUR	Pôle Balzac ⁽¹⁾		12:20		17:15	18:15	
	Saint Louis		12:22		17:19		
	Centre-Ville Orléans	12:20		16:30		18:20	
	Théâtre					18:20	
	Résistance ⁽²⁾	12:25		16:35		18:23	
ST-LAMBERT-DES-LEVÉES	Gauthiot-Lamy	12:27		16:37		18:24	
	Barbenfume	12:35	12:35	16:45	17:33	18:31	
ALLONNES	Recouvrance	12:37	12:37	16:47	17:35	18:33	
	Les Rigaudières	12:38	12:38	16:47	17:37	18:34	
	Le Gué de Louet	12:38	12:44	16:48	17:42	18:38	
	La Vendé	12:41	12:46	16:48	17:44	18:40	
	LA BREILLE-LES-PINS	La Poidevinière	12:41	12:50	16:51	17:48	18:44
	La Blottière	12:42	12:52	16:52	17:50	18:46	
	Bourg / Eglise	12:45	12:54	16:55	17:52	18:48	
La Tremblaye	12:46	12:55*	16:56	17:53*	18:49*		
Les Loges	12:49	12:56*	16:59	17:56*	18:53*		

Les horaires sont donnés dans des conditions normales de circulation. Ils peuvent varier de +2 à -2 minutes. Lorsque le bus ou le car arrive, faites signe au conducteur.

(1) Entre 16H45 et 18H10 (lundi, mardi, jeudi, vendredi) et entre 12H et 12H10 (mercredi) : des navettes sont mises en place au départ des établissements suivants à destination du Pôle Balzac : Delessert / Saint-Louis / Carnot-Bertin / Les Ardilliers / Sainte-Anne / Yolande d'Anjou / Pierre Mendès-France.

(2) Accès gare SNCF

Horaires samedi et vacances

		TAD	TAD	TAD
		LMMeJVS	MJ	LMMeJVS
SAUMUR	Centre-Ville Orléans	12:20	16:30	18:15
	Résistance ⁽²⁾	12:25	16:35	18:15
	Gauthiot-Lamy	12:27	16:37	18:17
	Barbenfume	12:35	16:45	18:22
	ST-LAMBERT-DES-LEVÉES	Recouvrance	12:37	16:47
ALLONNES	Les Rigaudières	12:38	16:47	18:22
	Le Gué de Louet	12:38	16:48	18:23
	La Vendé	12:41	16:48	18:23
	La Poidevinière	12:41	16:51	18:28
LA BREILLE-LES-PINS	La Blottière	12:42	16:52	18:28
	Bourg / Eglise	12:45	16:55	18:32
	La Tremblaye	12:46	16:56	18:37
Les Loges	12:49	16:59	18:37	

* Descente uniquement, pas de prise de voyageur.

Calendriers et jours fériés

Les jours fériés, votre ligne circule comme un dimanche. Si votre ligne ne circule pas le dimanche, elle ne circule pas les jours fériés.



Le Transport A la Demande permet d'activer, par simple appel téléphonique, des horaires qui sont précisés par la mention TAD et sur fond de couleur. Les trajets sont valables de Saumur vers les autres communes de l'agglomération ou de ces communes vers Saumur (un trajet identifié sur les lignes urbaines desservant la ville de Saumur ne peut être réservé).

Réservation pour un trajet du matin :
au plus tard la veille du départ avant 16h30.

Réservation pour un trajet de l'après-midi :
au plus tard 4h avant le départ.

Pour les collégiens et lycéens, les réservations ne sont possibles que pour le mercredi après-midi, le samedi et pendant les vacances scolaires.

Le TAD fonctionne par simple appel téléphonique au numéro
Service TAD Ogalo

02 41 51 12 62

Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15 et de 14h15 à 16h30.



Ligne 09

La Breille-les-Pins | Saumur
du 04/09/2023 au 01/09/2024

La Breille-les-Pins | Allonnes |
Saint-Lambert-des-Levées | Saumur

LES SERVICES DE MOBILITÉ DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR VAL DE LOIRE

Ligne 09 La Breille-les-Pins | Saumur

(1) A 7H40 : des navettes sont mises en place à destination des établissements suivants : Delessert / Saint-Louis / Carnot-Bertin / Les Ardilliers / Sainte-Anne / Yolande d'Anjou / Pierre Mendès-France.

Horaires périodes scolaires (hors samedi)

		LMMeJV SA01	TAD LMMeJV	TAD LMMeJV
LA BREILLE-LES-PINS	Les Loges	06:54	08:13	13:00
	La Tremblaye	06:58	08:16	13:03
	Bourg / Eglise	07:00	08:16	13:03
	La Blotière	07:03	08:17	13:04
ALLONNES	La Poitevinière	07:04	08:18	13:05
	La Vente	07:07	08:20	13:07
	Le Gué de Louet	07:10	08:21	13:08
	Les Rigaudières	07:15	08:22	13:09
SAUMUR	Recouvrance		08:24	13:11
	Barbenfume		08:27	13:14
	Saint Louis	07:28		
	Bouchard (2)	07:29		
	Pôle Balzac (1)	07:30		
	Résistance (3)		08:40	13:27
	Centre-Ville Orléans		08:50	13:35

Horaires samedi et vacances

		TAD LMMeJV	TAD LMMeJV	TAD LMMeJV
LA BREILLE-LES-PINS	Les Loges	06:58	08:13	13:00
	La Tremblaye	07:01	08:16	13:03
	Bourg / Eglise	07:01	08:16	13:03
	La Blotière	07:02	08:17	13:04
ALLONNES	La Poitevinière	07:03	08:18	13:05
	La Vente	07:05	08:20	13:07
	Le Gué de Louet	07:06	08:21	13:08
	Les Rigaudières	07:07	08:22	13:09
SAUMUR	Recouvrance	07:09	08:24	13:11
	Barbenfume	07:12	08:27	13:14
	Résistance (2)	07:25	08:40	13:27
	Centre-Ville Orléans	07:35	08:50	13:35

Les horaires sont donnés dans des conditions normales de circulation. Ils peuvent varier de +2 à -2 minutes. Lorsque le bus ou le car arrive, faites signe au conducteur.

(2) Accès Saint-Louis et Saint-André

(3) Accès gare SNCF

Calendriers et jours fériés

Les jours fériés, votre ligne circule comme un dimanche. Si votre ligne ne circule pas le dimanche, elle ne circule pas les jours fériés.

TAD

Le Transport A la Demande permet d'activer, par simple appel téléphonique, des horaires qui sont précisés par la mention TAD et sur fond de couleur. Les trajets sont valables de Saumur vers les autres communes de l'agglomération ou de ces communes vers Saumur (un trajet identifié sur les lignes urbaines desservant la ville de Saumur ne peut être réservé).

Réservation pour un trajet du matin :
au plus tard la veille du départ avant 16h30.

Réservation pour un trajet de l'après-midi :
au plus tard 4h avant le départ.

Pour les collégiens et lycéens, les réservations ne sont possibles que pour le mercredi après-midi, le samedi et pendant les vacances scolaires.

Le TAD fonctionne par simple appel téléphonique au numéro
Service TAD Ogalo

02 41 51 12 62

Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15 et de 14h15 à 16h30.

ogalo mobilités

VOS TITRES DE TRANSPORT OGALO

DISPONIBLES SUR L'APPLICATION :



+ SIMPLE
Facile à utiliser, vous avez toujours un ticket sur vous !

+ RAPIDE
Inscription, achat et validation en quelques clics, plus besoin d'attendre pour acheter votre ticket.

+ SÉCURISÉ
Paiement sécurisé par carte bancaire ou sur facture de votre opérateur téléphonique



Tarifs

Valables au 1^{er} juillet 2023, susceptibles d'évoluer.

VENTE À BORD UNIQUEMENT	Prix	Validité
Ticket dépannage	2,00 €	2 heures
Ticket dépannage journée	4,00 €	Une journée

TICKETS ET CARNETS		
Ticket unitaire	1,50 €	2 heures
Carnet de 10 tickets	12,10 €	2 heures
Carnet de 10 tickets	6,10 €	Tarif réduit*
<small>Familles nombreuses, groupe de 10 personnes et +, QF-700€</small>		

ABONNEMENTS		
» Tout public		
Carte hebdomadaire	12,10 €	Une semaine à partir de la date de validation
Carte mensuelle	36,30 €	Un mois à partir de la date de validation
Carte annuelle	326,70 €	Un an à partir de la date de validation

» Personnes - 26 ans ou + 65 ans		
Carte hebdomadaire	9,10 €	Une semaine à partir de la date de validation
Carte mensuelle	27,30 €	Un mois à partir de la date de validation
Carte annuelle	245,70 €	Un an à partir de la date de validation

» Tarification solidaire*		
Carte hebdomadaire	6,10 €	Une semaine à partir de la date de validation
Carte mensuelle	18,30 €	Un mois à partir de la date de validation
Carte annuelle	164,70 €	Un an à partir de la date de validation

» Intermodaux SNCF / Aléop (part Agglobus)		
Hebdo + 26 ans	7,60 €	Une semaine à partir de la date d'achat
Hebdo - 26 ans	5,70 €	Une semaine à partir de la date d'achat
Mensuel + 26 ans	22,80 €	Un mois calendaire
Mensuel - 26 ans	17,10 €	Un mois calendaire
Annuel + 26 ans	205,20 €	Un an à partir de la date d'achat
Annuel - 26 ans	153,90 €	Un an à partir de la date d'achat

» Duplicata (carte ou gilet)	5 €
» Carte anonyme	1 €
» Etui plastique	1 €

* Quotient familial CAF ou MSA à fournir à la souscription puis tous les ans.